

# Master (M2)

code MR1002A

Master Sciences humaines et sociales mention Sciences de l'éducation parcours Formation des adultes

## Analyse du travail et développement des compétences

En partenariat avec le laboratoire d'intervention et de recherche Analyse du travail et des mutations des industries et des services (ATEMIS).

### Ce Master s'adresse :

- aux praticiens de la formation (formateurs, ingénieurs en formation, responsables de formation, consultants, accompagnateurs, responsables de dispositifs en alternance ...) exerçant en entreprises, dans le secteur public, dans les organismes, services ou cabinets,
- aux cadres de la fonction RH (formateurs, chargés d'études, consultants
- internes ou externes, gestionnaires de carrière...), exerçant en entreprise ou en cabinet,
- à tous les professionnels souhaitant se reconvertir dans le champ mais ayant préalablement mené une activité en lien avec le développement de compétences.

Pour l'ensemble de ces professionnels ce master leur permettra d'étendre leur domaine de compétences à l'intervention et à la conduite de projets pour accompagner des changements en lien avec le travail. Il donnera une assise théorique et méthodologique pour exercer des fonctions d'intervenant conseil dans le champ de la formation en lien avec le travail

Ce Master a pris la succession d'un DESS créé en 1996.

Dans sa précédente version, il était intitulé *Développement des compétences et intervention dans les organisations.*

Il est proposé à [Paris](#) et à [Montpellier](#), et peut-être déployé à [Nantes](#) et à [Poitiers](#), en fonction des effectifs (consulter les sites de ces centres).

### Les compétences visées :

- Etre capable de recevoir des demandes d'intervention ou de conduite de projets, de les analyser, de proposer des démarches ajustées, de les conduire, d'en effectuer le suivi et l'évaluation ;
- Etre capable d'analyser des situations de travail dans leurs complexités en mobilisant des approches théoriques sur le travail et en effectuant les liens nécessaires avec le développement de compétences et la formation ;
- Etre capable de concevoir des dispositifs ou effectuer des réingénieries en lien avec les analyses des situations de travail ;
- Etre capable d'utiliser les méthodes d'analyse du travail comme outils de formation et de développement de compétences ou comme moyen pour repenser l'ingénierie des dispositifs de formation ;
- Etre capable d'effectuer un diagnostic sur une organisation pour intervenir comme conseil auprès des managers dans leurs démarches ou leurs projets de développement de compétences individuelles ou collectives.

## Points forts du Master

### Une pédagogie du projet

Les étudiants sont invités à conduire un projet qui constitue le *fil rouge* de leur formation. Dit autrement, la conduite du projet est construite comme une *intervention* au sein d'un collectif ou d'une organisation.

### Des enseignements pluridisciplinaires

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels (voir page 3) tous mobilisés par l'intervention et le développement de compétences. A l'appui de la conduite de leurs projets, les étudiants sont initiés à l'analyse du travail, aux approches sociologique et psycho-sociologiques des situations de travail et du fonctionnement des organisations.

### Des interventions thématiques et des témoignages de professionnels

Des conférenciers de renom dans le champ du travail, de l'ergologie, de l'ergonomie, de l'intervention, de l'économie de la formation, sont autant de ressources pour conduire les projets et maîtriser les enjeux de l'analyse du travail et du développement de compétences.

### Des ateliers

Pour accompagner la conduite des projets et permettre aux étudiants de mener une réflexion sur leurs pratiques, sur leurs parcours, et sur les enseignements qu'ils reçoivent.



Pour les praticiens de la formation des adultes, les gestionnaires des ressources humaines et de l'emploi, les managers, l'apparition de la « logique compétence » a remis profondément en question leurs cadres de pensée et leurs modes d'intervention.

En effet, la compétence des travailleurs, et non plus seulement leur qualification est devenue un enjeu majeur pour l'atteinte de la performance, tant dans la production des biens que dans le secteur des services.

Raisonné « compétence », c'est déplacer le regard des savoirs ou des savoir-faire acquis en institution de formation vers l'action située et son efficacité.

A l'objectif d'apprentissage, familier aux formateurs, s'ajoute celui de développement, c'est-à-dire la possibilité offerte à des professionnels de tirer de leur expérience passée, verbalisée et pensée, les ressources d'une action nouvelle.

Pour passer de la logique de la formation à la logique de la compétence, l'objet central à prendre en compte est alors le travail, c'est-à-dire l'activité réellement déployée par les hommes et les femmes, en situation réelle de production, pour faire face aux exigences de la tâche à réaliser.

codes	intitulés d'enseignement
<b>Axe 1. Cadres de référence de la formation des adultes (8 crédits)</b>	
US2203	Formation et Société : courants de pensée, enjeux et pratiques
US2202	Cycles de conférences
<b>Axe 2. Analyse du travail, ingénierie et gestion des compétences (12 crédits)</b>	
US2205	Compétence et mobilisation subjective au travail
US2206	Analyse du travail et ingénierie des compétences
US2207	Le management par la compétence
US220C	Introduction à l'ergologie
<b>Axe 3. Conduite de projet et démarche d'intervention (11 crédits)</b>	
US2208	Théories et pratiques de l'intervention
US2209	Sociologie et analyse systémique des organisations
US2204	Le groupe dans la pratique d'intervention
<b>Axe 4. Travail d'ateliers (6 crédits)</b>	
US220A	Analyse des pratiques
US220B	Atelier de projets, Suivi des mémoires, Analyse d'articles et ateliers d'écriture
Test de langues niveau 2 (3 crédits)	
Mémoire professionnel (20 crédits)	

La formation compte 360h d'enseignement.

Pour Paris, elle se déroule 2 jours par semaine, les vendredis et samedis, en journées complètes, + 4 jeudi soirs, sur une durée de 9 mois, dans les locaux du Cnam. Elle débute par un séminaire de trois journées, les 05, 06 et 07 octobre 2017.

Pour Montpellier, elle se déroule sur 4 jours tous les 2 mois, sur une durée de 2 ans.

La formation suppose en plus des enseignements, la conduite d'une intervention dans une organisation d'un minimum de 100h et un travail personnel pour valider les enseignements.

Les enseignants, universitaires ou professionnels, qui encadrent cette formation sont tous des chercheurs ou des praticiens dans le champ de la formation professionnelle et de l'intervention.

#### **L'équipe enseignante :**

**Bernard Alix**, responsable de formation, Cnfpt ;  
**Catherine Besse**, consultante-formatrice ;  
**Emmanuelle Betton**, maître de conférences, Cnam ;  
**Frédéric Brugeilles**, intervenant psychosociologue, Intervalle ;  
**Damien Cru**, chercheur-intervenant, Paris ;  
**Louis Durrive**, professeur, Strasbourg ;  
**François Hubault**, professeur, Paris 1 ;  
**Guy Jobert**, professeur, Cnam ;  
**Jean-Joseph Kuperholc**, consultant ;  
**Christian Du Tertre**, professeur, Paris Diderot ;  
**Hugues Lenoir**, maître de conférences, Paris Ouest ;  
**Agnès Santourian**, consultante-formatrice ;  
**Yves Schwartz**, professeur émérite, univ. de Provence ;  
**Catherine Skiredj-Hahn**, consultante ;  
**Anne-Lise Ulmann**, maître de conférences, Cnam.

## Droits d'inscription 2017-2018

Ce cursus donne lieu au paiement de droits d'inscription avec des tarifs différenciés :

- 1200 € pour les candidats individuels, (payables en plusieurs fois) ;
- 5400 € pour les candidats en congé individuel de formation, sous régime du plan de formation d'entreprise, bénéficiant d'un financement Assedic, etc. (Pour ces situations, un jury d'entretien pourra être organisé dès janvier pour une admission dans l'année universitaire suivante).

## Conditions d'admission

Le nombre de places étant limité, une sélection est opérée. Les candidats doivent remplir plusieurs conditions :

- avoir validé un niveau bac + 4, de préférence dans les sciences humaines et sociales au sens large. Des candidats issus d'autres champs disciplinaires peuvent être admis s'ils possèdent une expérience professionnelle dans le champ de la formation ou des ressources humaines. Il pourra leur être demandé de renforcer leur formation dans ce domaine en suivant des enseignements supplémentaires au Cnam ;
- posséder une expérience professionnelle dans le champ de la formation ou dans des domaines connexes (ressources humaines, travail social, insertion, etc.)
- avoir un projet d'intervention en rapport avec la thématique du Master et réalisable pour l'essentiel dans le cadre temporel de la formation.

## Le dossier de candidature doit notamment comporter :

- la fiche d'accompagnement à la candidature ;
- l'attestation d'un titre équivalent à un bac + 4, ou le titre RNCP niveau II, «Responsable de projets de formation» ;
- un CV détaillé (une expérience dans le champ de la formation, de l'intervention, de la relation de service, du sanitaire et social, de l'éducation... – sera privilégiée sans que ce critère soit exclusif) ;
- une lettre de motivation ;
- un texte décrivant les intentions d'intervention souhaitées par le candidat précisant ce qu'il a déjà entrepris.

Pour Paris, la fiche et le dossier de candidature doivent être téléchargés sur

<http://formation-adultes.cnam.fr>

et déposé ou envoyé

**avant le 27 septembre**

Chaque candidat sera reçu pour un entretien après le dépôt de candidature

## Conditions de délivrance

Quatre évaluations partielles, regroupant différentes unités d'enseignements sont réparties sur l'année. Un mémoire que les étudiants doivent rédiger et soutenir à la fin de la formation ou au plus tard dans l'année qui suit.

Ce mémoire porte sur l'analyse d'une situation problématique rencontrée au cours de la conduite de l'intervention ou du projet. Il doit permettre aux étudiants de montrer qu'ils savent mobiliser et faire usage des enseignements théoriques et méthodologiques dispensés au cours de la formation. Par ailleurs, la réglementation nationale des masters fait obligation de satisfaire à un test de langue vivante de niveau II.

Responsable nationale  
**Anne Lise Ulmann**

Suivi pédagogique  
**Jennifer Lorans**

Cnam  
Equipe Pédagogique Nationale « Travail » (EPN13)  
Métiers de la formation  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris

[metiers-formation@cnam.fr](mailto:metiers-formation@cnam.fr)